

> Intitulé de l'emploi

Chef de projet chargé du développement du secteur touristique

> Autres appellations

> Définition synthétique

Le chef de projet chargé du développement du secteur touristique propose et met en œuvre la stratégie touristique de la collectivité. Il coordonne l'activité des partenaires de la collectivité dans ce domaine. Il anime une équipe d'agents du développement territorial.

> Activités principales

- Représentation de la collectivité dans les réunions transversales
- Apport d'une expertise technique pour la préparation d'opérations d'appui au développement (formation, environnement...)
- Planification, accompagnement et soutien à la création et au développement des filières
- Recherches, coordination des travaux et consultation des partenaires pour la préparation de réformes de structures (réglementation)
- Suivi de l'application de la stratégie touristique interprovinciale
- Financement des partenaires
- Attribution d'orientations, appui et conseils techniques aux agents de développement territorial sur l'instruction des dossiers relatifs aux aides attribuées par la collectivité
- Contrôle du respect des règles de fond et de procédure

> Compétences requises

Savoir :

- Code des aides financières à l'investissement
- Dispositifs d'aides spécifiques aux entreprises touristiques
- Techniques de développement et de gestion de l'industrie touristique
- Comptabilité et gestion des entreprises
- Notions en comptabilité administrative
- Notions en droit public et privé
- Structures, organisation et modes de financement du développement territorial

Savoir-faire :

- Encadrer une équipe
- Conduire des réunions
- Gérer les charges de travail en situation tendue
- Participer à la définition des objectifs
- Préparer le budget
- Rédiger des notes, avis, rapports, conventions et projets de textes sur l'activité
- Informer et rendre compte périodiquement à la hiérarchie

Comportements professionnels :

- Sens de la communication
- Sens de la négociation
- Initiative
- Innovation et imagination
- Réactivité
- Disponibilité

> Conditions particulières d'exercice

- Déplacements fréquents dans les communes de la collectivité
- Horaires atypiques

> Tendances d'évolution

Facteurs clés à moyen terme (3-5 ans) :

- Politique touristique de la collectivité
- Conjoncture économique mondiale
- Schémas de développement territoriaux et planification des politiques publiques
- Évolution des politiques publiques : développement durable, rééquilibrage et environnement

Impacts sur l'emploi (qualitatif) :

> Proximité avec d'autres emplois

- Chef de projet du développement territorial, secteur de l'artisanat, de l'industrie, du commerce et des services